

DAJI/2024/Décision/Tarifs/30

Décision portant approbation du tarif du colloque
« 7^{ème} Conférence sur le Prescriptivisme » - LERMA_UR 853

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant que le Laboratoire d'Études et de Recherche sur le Monde Anglophone (LERMA-UR 853) a présenté, le 14 juin 2024, une demande d'approbation des tarifs d'inscription pour la « 7^{ème} Conférence sur le Prescriptivisme »,

DÉCIDE

Article 1 :

Sont approuvés les tarifs d'inscription à la 7^{ème} Conférence sur le Prescriptivisme organisée par le Laboratoire d'Études et de Recherche sur le Monde Anglophone (LERMA-UR 853).

Ce colloque aura lieu du 26 au 28 juin 2024 à la Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (ALLSH), bâtiment Multimédia salle de colloque 2, à Aix-en-Provence.

Les tarifs d'inscription hors taxes et éventuelle gratuité sont ainsi définis :

Catégories	Inscriptions du 1 ^{er} au 30 avril 2024		Inscriptions du 1 ^{er} mai au 10 juin 2024	
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC
Conference fee	113,64€	125€	127,27€	140€
Student	54,55€	60€	77,27€	85€
Accompanying person	63,64€	70€	63,64€	70€
Exempted, AMU personnel	Gratuité			
Keynote	Gratuité			

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 21 juin 2024

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université



Publié le : **27 JUIN 2024**
Transmis au Recteur le :

27 JUIN 2024